

OBJET : Arrêté  
établissant la liste  
d'aptitude au grade  
d'ingénieur territorial -  
spécialité "ingénierie,  
gestion technique et  
architecture" à compter  
du 1er janvier 2023

## ARRÊTÉ

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques,

- *Vu le Code Général de la Fonction Publique,*
- *Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,*
- *Vu le décret n° 2016-201 du 2 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,*
- *Vu le décret n° 2016-206 du 26 février 2016 fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des ingénieurs territoriaux,*
- *Vu son arrêté en date du 16 décembre 2021 établissant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial – spécialité "ingénierie, gestion technique et architecture",*
- *Considérant que l'inscription d'un lauréat de concours sur liste d'aptitude est maintenue jusqu'à sa nomination stagiaire,*
- *Considérant les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques,*

## ARRÊTÉ

**Article 1<sup>er</sup> :** La liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial – spécialité "ingénierie, gestion technique et architecture" est établie comme suit :

NOM – PRÉNOM		SPÉCIALITÉ
Monsieur	BROQUERIE Patrick	Ingénierie, gestion technique et architecture
Monsieur	CAVALLI Bruno	Ingénierie, gestion technique et architecture
Monsieur	FACQUE Jérémie	Ingénierie, gestion technique et architecture
Monsieur	FOURNY Sébastien	Ingénierie, gestion technique et architecture
Madame	FREDET Pauline	Ingénierie, gestion technique et architecture
Madame	VIUJARD Brunehilde	Ingénierie, gestion technique et architecture

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 064-286400031-20221220-DEMRH6\_151222-AR

**ARTICLE 2ème** : *Le présent arrêté annule et remplace le précédent arrêté du 16 décembre 2021 établissant la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial – spécialité "ingénierie, gestion technique et architecture".*

**ARTICLE 3ème** : *Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques, sera transmise à Monsieur le Préfet du département des Pyrénées-Atlantiques.*



**Le Président,  
Nicolas PATRIARCHE**

Maire de Lons  
Conseiller départemental de Lescar,  
Gave et Terres du Pont-Long

